



HISTOIRE

TA₄,C,D

Histoire

Terminale ACD



INTRODUCTION GÉNÉRALE	2
L'état du monde à partir de 1945.....	2
I ^{ÈRE} PARTIE : LES CONSÉQUENCES DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE	3
CHAPITRE I : BILAN DE LA GUERRE	3
A- Introduction.....	3
B- L'Afrique dans la seconde guerre mondiale.....	5
CHAPITRE II : LES RELATIONS INTERNATIONALES APRÈS 1945	7
I- La détente de l'approche de la victoire et les conférences de gestion de paix	7
II- Les origines de la guerre froide	8
III- Les grandes crises de la guerre froide	9
IV- La coexistence pacifique : ses crises et ses contestations.....	10
V- Défense et conflit localisé.....	12
VII- Les derniers tournants vers la fin du monde bipolaire	14
CHAPITRE III : L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES (ONU) ET SON RÔLE DANS LE MONDE	16
I- Les origines et la création de l'ONU	16
II- Les buts et les principes de l'ONU	16
III- Le fonctionnement de l'ONU.....	17
IV- L'ONU à l'œuvre	18
V- Un bilan quelque peu décevant	19
III ^{EME} PARTIE : LA DÉCOLONISATION.....	21
CHAPITRE IV : LES FACTEURS DE LA DÉCOLONISATION	21
A- Les facteurs internes	21
B- Les facteurs externes.....	22
VI- La décolonisation de l'Afrique.....	23
C- La décolonisation du Tchad	25
I- La marche vers l'indépendance.....	25
I- Les problèmes économiques.....	28
II- Les problèmes socio-culturels	29
Chapitre VI : L'UNION AFRICAINE	31
Introduction :.....	31
I- CREATION DE L'UNION AFRICAINE	31
II- LES PRINCIPES ET LES OBJECTIFS DE L'UA	31
A- LES PRINCIPES DE L'UA	31

B-	LES OBJECTIFS.....	31
III-	LES FONDEMENTS DE L'UA.....	32
A-	LES INSTITUTIONS ET ORGANES POLITIQUES.....	32
B-	LES INSTITUTIONS JUDICIAIRES	33
C-	LES INSTITUTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES	33
D-	AUTRES INSTITUTIONS ET ORGANES.....	33
E-	LES COMMUNAUTES ECONOMIQUES REGIONALES.....	34
IV-	LA REALISATION DE L'UA.....	34
A-	LES REUSSITES.....	34
B-	LES LIMITES.....	35

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'état du monde à partir de 1945

A partir de 1945, les populations mondiales se sont mobilisées pour reconstruire et relancer leur économie nationale. La guerre a fait des victimes, c'est la destruction totale. Les pays qui n'ont pas subi les effets directs de la guerre sur leur sol ont été les grands bénéficiaires. Les pays européens s'endettent tandis que d'autres s'enrichissent. C'est surtout les ETATS UNIS qui apparaissent en 1945 comme la 1^{re} puissance économique mondiale.

Ils mettent une partie du monde en commençant par l'Europe occidental sous leur domination. En 1945, les USA et URSS apparaissent comme les supers puissances du monde. L'Europe quant-a-t-elle perd son pouvoir colonial sur une grande partie du monde. Sa domination fut contestée.

En plus de cela quelques questions d'ordre politique s'ajoutent :

- Comment régler la paix mondiale?
- Comment les alliés vont-ils s'entendre dans leur système politique opposé?
- Quel service pour les peuples opprimés non colonisés?
- Quel avenir pour les vaincus?

Les réponses qui seront avancées engendreront aussi les tensions et les oppositions entre les grands qui aboutiront à la formation de deux blocs et la guerre froide.

La deuxième guerre mondiale est un facteur capital de la décolonisation en Afrique et en Asie.

Mais l'Afrique indépendante se heurtera bien à des problèmes économiques, politiques, socioculturels et religieux.

IÈRE PARTIE : LES CONSÉQUENCES DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

CHAPITRE 1 : BILAN DE LA GUERRE

A- Introduction

La deuxième guerre mondiale qui se termine le 02 septembre 1945 après la capitulation de l'Allemagne et du Japon a laissé un monde meurtri et profondément touché par les conséquences. Le bilan est presque partout le même : ruine, désolation, pertes humaines inestimables, traumatisme moral sans précédent. La deuxième guerre mondiale marque non seulement une rupture fondamentale dans l'histoire du XXe siècle mais aussi dans l'histoire de l'humanité tout entière. Elle a modifié les rapports de force mondiale avec l'émergence de deux supers puissances mondiales (USA et URSS) et aussi le déclin de l'Europe.

1- Bilan humain

La guerre a été une hécatombe démographique qui à cause des pertes humaines considérables. Les victimes s'élèvent à environ 50 millions de morts soit 6 à 7 fois plus que la première guerre mondiale. A ces morts il faut ajouter les blessés (environ 35 millions) et les disparus (environ 3 millions). Les pays belligérants ont été différemment affectés par le conflit. Ainsi nous avons au moins environ 20 millions pour L'URSS qui enregistre le bilan le plus lourd. 7 millions pour l'Allemagne; 600 milles pour la France et 300 milles pour les USA; 20 millions pour le Japon. Ce bilan humain particulièrement lourd s'explique par la durée du conflit, son caractère planétaire, l'intensité des bombardements, la résistance et la répression dans les camps de concentration, la sous-alimentation etc.

2- Bilan matériel et économique

Les pertes matérielles sont considérables en Europe et au Japon en raison de l'ampleur des bombardements qui ont surtout visé les villes. Ce sont des infrastructures sanitaires (hôpitaux, dispensaires) les infrastructures éducatifs (écoles, les universités) et économiques (ponts, aéroports, routes, rails) qui sont englouties par les bombardements. Le coût économique est élevé à 1100 milliards de dollars USA. A cela il faut ajouter les sanctions monétaires imposées par l'Allemagne dans les pays occupés et qui ont conduit à un lourd endettement. Si l'Europe est ruinée par la guerre, d'autres pays par contre en ont tiré grand profit. Il s'agit entre autres : du Brésil, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Argentine, de la Chine et de l'Afrique du Sud. Dans ces pays l'industrie se développe en même temps que les cultures. Mais les grands bénéficiaires restent les USA. La guerre a permis le développement économique de ces pays qui ont vu leur potentiel industriel double. Les bombardements Nazis et alliés ont provoqué d'importants dégâts dans les villes de Berlin et Varsovie qui sont presque détruites. Plusieurs quartiers de Londres et de Rotterdam sont à reconstruire. Des millions de civiles n'ont plus de logement et les sans-abris se comptent par million. Autres villes

martyres : Hiroshima, Nagasaki, Tokyo, Marville, Hambourg(Allemagne) Stalingrad(URSS), Budapest(Hongrie).

En France le montant de la reconstruction s'élève à 4900 milliards, 300000 bâtiments d'habitations sont entièrement détruites.

Les infrastructures de transport et de production sont également endommagées. La mise hors d'état des milliers de kilomètres de routes, de ponts de voies ferrées et aéroports provoque l'isolement de nombreux villages. L'URSS reste la plus touchée par les dégâts matériels. En effet près de 1710 villes et plus de 70000 villages 32000 entreprises industriels 100000 fermes collectives et étatiques, 4700000 maisons 127000 écoles et universités plus bibliothèques publiques ont été détruites. Dans l'ensemble les pertes matérielles ont été estimées à 600 milliards d'euros. Au Japon 68 villes ont été bombardées et toutes ont été partiellement ou intégralement détruites. On estime à 1,7 millions le nombre de personnes sans abri. 66 de ces villes ont été attaquées par des bombes traditionnelles, deux avec des bombes atomiques.

3- Bilan moral

C'est le bilan le plus difficile à précisé mais il est certain que la guerre a entraîné les traumatismes moraux exceptionnels. Ces bombes atomiques d'Hiroshima et Nagasaki, la découverte de macabres des camps de concentrations ont provoqué des traumatismes, des bouleversements psychologiques qui ont conduit les pays vainqueurs à ouvrir un tribunal pour juger les criminels de guerre au nom de la conscience universelle. L'ampleur du traumatisme morale se justifie surtout par les méthodes employées par les Nazis dans les camps de concentrations, les bombardements sur la population civile, mais aussi et surtout l'utilisation de la science à des fins militaires.

4- Bilan politique

Il est caractérisé par deux facteurs : l'émergence de deux supers puissances et le déclin de l'Europe. La France, la Grande Bretagne, l'Allemagne perdent leur puissance, la puissance effective appartient aux USA et URSS. La perte de la domination politique, économique et intellectuelle sur l'Afrique Noire. La modification de la carte politique de l'Europe et de la création de l'ONU.

Harry Truman qui a succédé à Roosevelt mort en avril 1945 va abréger la guerre en lançant deux bombes atomiques pour obtenir la capitulation du Japon.

Ces puissances colonisatrices ont été humiliées pendant la guerre entraînant la perte de leur prestige aux yeux des autochtones. Les colonies d'Afrique qui ont participé à la guerre du côté des alliés s'attendent à une évolution politique. En Afrique, la grande promesse faite par le Général De Gaulle à la conférence de Brazzaville en 1944 a donné l'envie aux groupes et syndicaux de lutter pour les indépendances.

5- Bilan social

La guerre a baissé le chômage par la mobilisation des millions d'Américains et a sorti le pays de la grande dépression. Cependant, l'inflation provoque d'importante grève (3 à 5 millions de grévistes). La deuxième guerre mondiale a transformé le monde du travail. La géographie économique est bouleversée par l'implantation des industries aéronautique et d'armement dans les États de l'OUEST et du SUD. 15 millions d'Américains ont changé leur lieu de résidence pour faire face aux besoins de l'économie de guerre. La situation des Afro-américains s'améliorent lentement. Leur intégration sociale progresse grâce à l'armée (700 milles noir dans l'armée). La guerre a plutôt tendance à souder la nation. Des mesures ont été prises pour limiter les discriminations dans l'administration fédérale.

6- Bilan scientifique

Les USA disposent d'une avancée technologique, scientifique sur les autres pays du monde. En 1944-1945 seul Washington possède l'arme nucléaire. De nombreux savants, intellectuels et artistes se sont réfugiés aux USA pour fuir le fascisme, le nazisme et la guerre.

B- L'Afrique dans la seconde guerre mondiale

La seconde guerre mondiale est une guerre européenne par ses origines. Ayant épuisé leur source d'approvisionnement en matière première, en homme et en denrées alimentaires, les métropoles ont fait appel aux potentialités de leurs colonies. Comme l'Europe, l'Afrique en participant à cette guerre a perdu. Quel changement attend-elle à cette guerre?

1- Participation en homme

La seconde guerre mondiale a donné l'importance à l'Afrique excepté le nord qui était le théâtre des combats. Le reste de l'Afrique était libre. C'est de l'Afrique que les métropoles organisent la lutte contre les Nazis; c'est là où le soutien a été immédiat. Le Tchad était la première colonie à se rallier à la France libre du général De Gaulle le 26 août 1940. Suivi du Cameroun le 27 aout 1940 et par L'Oubangui-Chari, le Gabon et le Congo Brazza le 28 aout 1940. Cette décision des autorités tchadiennes de l'époque est motivée par la proximité du Tchad avec la Libye donc une crainte de l'extension du conflit ; et d'autre part le gouverneur Félix Éboué est l'unique gouverneur qui soit noir donc entre le maréchal Pétain qui a décidé de collaboré avec Hitler et le général De Gaulle qui le combat, le choix est clair. Pour les colonies Anglaises et Belges le problème de choix ne se pose pas. Des dizaines des milliers d'Africains se sont lancés dans la bataille au côté des alliés dans une guerre n'est pas la leur et sont morts loin de leurs parents, voire de leurs patries. Selon Joseph Kizerbo « il y'avait 176870 engagés noirs africains ». Quel qu'en soit le nombre de victimes, ce fut cependant pour les combattants la découverte d'un autre continent, surtout la découverte des tout- puissants colonisateurs blancs chez eux, dans leur propre difficulté et leur faiblesse ; ainsi tombe le complexe d'infériorité de l'homme noir.

2- Participation matérielle et économique

L'Afrique a participé à l'effort de guerre. Les sources d'approvisionnement d'Asie et d'Europe étant perdues, il ne reste que l'Afrique pour les Anglais, les Belges et Français.

Il fallait renforcer le système colonial et le travail forcé. C'est ainsi que des nouvelles cultures furent imposées telles que : le café, le riz, le cacao, le coton, l'arachide, le blé, le palmier à huile, l'hévéa à certaines régions de l'Afrique.

Cette collaboration forcée a permis un essor économique par l'accroissement et de la monétarisation. Le café et le cacao en Afrique forestière ont permis l'apparition d'une classe sociale des planteurs et des commerçants autochtones et le développement d'une conscience et du syndicalisme.

3- Les retombes politiques

Les européens étaient conscients des abus de la guerre et de la politique coloniale. Pour éviter les révoltes dans les colonies, ils multipliaient des promesses à l'endroit des africains :

- Les Français avaient promis la liberté politique aussitôt que la paix revienne.
- Les Américains à l'endroit de Libéria ont affirmé « les droits des peuples a disposé d'eux-mêmes c'est à dire le self gouvernement ou l'autodétermination »
- Les anglais avaient promis au Ghana qu'il serait le dominion de l'Afrique noir s'il lui fournissait du caoutchouc et des produits tropicaux.
- Les points de départs pour le renouveau de la politique coloniale française aurait été la conférence de Brazzaville en 1944 qui a réuni tous les gouverneurs généraux, les gouverneurs des colonies africaines ainsi que les haut fonctionnaires français.

Conclusion

Aussitôt la guerre terminée, de nombreux pays naîtront à cause de l'antagonisme entre les Américains et les Soviétiques qui marquera les relations internationales de l'après-guerre. La paix internationale doit être préservée par la création d'une organisation internationale.

CHAPITRE 2 : LES RELATIONS INTERNATIONALES APRÈS 1945

Introduction

L'alliance surprenante entre les alliés du fait de leur divergence idéologique n'est qu'une alliance de circonstance. Dès que les intérêts des uns et des autres seront mis en jeux, on voit apparaître des fissures. Durant toute la période de la fin de la guerre, pendant toutes les négociations, on sentait monter des tensions entre les soviétiques et les américains. Les accords signés tant bien que mal permettent de préserver les relations. Mais au-delà des conférences que se passera-t-il?

I- La détente de l'approche de la victoire et les conférences de gestion de paix

1- Conférence de Téhéran (novembre 1943)

A cette conférence, Churchill, Staline et Roosevelt envisagent un remodelage de la carte de l'Europe par le partage de l'Allemagne et de la redistribution de la nouvelle frontière pour la Pologne. Il a été aussi admis l'annexion des États Baltes. Le débarquement des alliés en Normandie en France fut également confirmé à Staline par Roosevelt.

2- La conférence de Yalta (février 1945)

Deux ans après, les trois grandes puissances se retrouvent au bord de Yalta en Crimée alors que l'Allemagne et le Japon n'ont pas capitulé. Cependant l'Allemagne orientale et l'Europe centrale sont déjà occupées par les forces russes. L'Italie, la France, la Belgique ont été libérées par les forces franco-anglo-américaines. Les frontières de la Pologne et les zones d'occupations en Allemagne et à Berlin seront définitivement délimitées. Les élections libres seront prévues dans les zones libérées. Pour choisir les nouveaux dirigeants on se met d'accord sur les trois places à accorder à l'URSS au conseil de sécurité et sur la procédure du droit de veto. On se donne rendez-vous à San-Francisco aux USA pour mettre au point l'ONU. Staline accepte de déclarer la guerre au Japon. La décision des zones d'influences en Europe et d'ailleurs a été décidé à Yalta. C'est ce qui fait dire que les trois grands se sont partagé le monde.

3- La conférence de Postdam (juillet à aout 1945)

Ce sont réunis en Postdam dans la banlieue de Berlin Staline, Harry Truman nouveau président des USA après la mort de Roosevelt le 12 avril 1945, Churchill puis clément Attlee après les élections législatives en Angleterre. On confirme des décisions prises à Yalta et on admet la nécessité de démilitariser et dénazifier l'Allemagne. Chaque puissance occupante demande à appliquer ses programmes dans sa zone. On fixe le prix de réparation dû par l'Allemagne à 20 millions de dollars et que des prélèvements en nature doivent être effectués dans chaque zone. On tombe d'accord sur la date de procès des chefs nazis considérés comme des génocidaires. Ce sera le procès de Nuremberg fixé au 20 novembre 1945.

4- Le procès de Nuremberg

Si les pays vainqueurs se donnent plutôt bonne conscience, en Allemagne, des intellectuels tels Jaspers s'efforcent de faire méditer leurs compatriotes sur la responsabilité allemande. Pour conjurer le retour d'une telle barbarie, un tribunal international siège à Nuremberg, puis à Tokyo, de mai 1946 à novembre 1948. Y comparaissent les responsables nazis et japonais, que les vainqueurs, affirmant parler au nom de la conscience universelle, jugent comme des criminels de guerre, responsables de surcroit de crimes contre l'humanité : cette notion nouvelle du droit international punit le génocide, notamment celui des juifs. A Nuremberg, du 20 novembre 1945 au 30 septembre 1946, comparaissent 21 accusés, parmi lesquels Goering, Ribbentrop, Keitel, Kaltenbrunner, Doenitz, Raeder, Schirach, Sauckel ; ce procès concerne la garde du Führer, la Gestapo, le service de sécurité et les SS, les gardiens des camps de concentration, les diplomates, les généraux, les industriels, les grands fonctionnaires. 10 d'entre eux sont condamnés à mort et 11 sont pendus.

II- Les origines de la guerre froide

Après le procès de Nuremberg et la création de l'ONU on s'achemine vers une rupture totale. L'avenir de l'Allemagne est difficile à prévoir. Chaque puissance occupante mène sa propre politique dans sa zone sans coordination avec les autres.

En mars 1946, Churchill en voyage dénonce « le rideau de fer » qui s'abat sur les proches de l'URSS. Ce discours annonce la détérioration des relations internationales malgré la conférence de Paris (juillet à aout 1946) à l'initiative de Truman où sera signé un traité de paix en Europe. Le monde quand bien même sorti éprouver de la guerre militaire va entrer dans une période de vive tension : « la guerre froide » ou le risque d'un conflit généralisé va être toujours présent.

1- La doctrine Truman et le plan Marshal

a- La doctrine Truman

Elle se résume dans la déclaration du président Truman devant le congrès le 12 mars 1946 « les USA doivent avoir pour politique de soutenir les peuples libres qui résistent aux entreprises de subversion des minorités armées ou aux pressions militaires... les régimes totalitaires imposés à des peuples libérés par agression direct ou indirect minent les fondements de la paix internationale. Cette doctrine envisage une aide financière selon Truman aux pays qui veulent rester libres. C'est donc une attaque directe contre l'URSS et sa politique communiste en Europe.

b- Le plan Marshal

Il n'est qu'une amplification et une application de la décision du président Truman. En effet le secrétaire d'État Américain le général Marshal propose une aide financière gratuite et importante aux pays européens en disant : « nous ne luttons contre aucun pays, contre aucune doctrine, nos seuls ennemis s'appellent la faim, la misère, le désespoir et le

chaos ». Le général Marshal ajoutait : « le gouvernement, les parties politiques ou groupes des partis politiques qui font perpétuer la misère pour l'exploiter à des fins politiques ou autres se heurteront à l'opposition des USA ».

On sait à qui s'adresse cet avertissement. Evidemment à l'URSS qui refuse cette aide qu'elle considère comme une ingérence dans les affaires internes des États. Les pays occupés par l'armée rouge en feront autant. De 02 au 06 juillet 1947 se tient à Paris une conférence pour la répartition de cette aide. C'est au total 16 pays qui acceptent le plan marshal et acceptent d'être sous tutelle économique et culturel des USA.

2- L'Europe et le monde partagé en deux blocs

Les pays européens ayant accepté le plan Marshal se trouvent dans le bloc occidental, bloc que Jdanov qualifie de camps impérialistes. De leur côté l'URSS et les pays satellites (pays libérés par l'armée rouge) créent le COMECON (conseil d'assistance mutuel et économique) à l'opposition du plan Marshal. Ainsi naît le bloc oriental qui se dit : anti impérialiste et socialiste.

Des alliances militaires forçant les blocs :

- En occident : le pacte atlantique crée l'OTAN (organisation du traité atlantique nord) le 04 avril 1949 à Washington
- A l'Est le pacte de Varsovie fut créé le 14 mars 1955 autour de l'URSS. L'Europe est donc divisée en deux camps irréconciliables. Cette opposition se répercute dans le monde entier où les deux blocs cherchent à étendre leur influence dans le maximum des pays. C'est la période de la « guerre froide ». les relations diplomatiques entre les deux puissances sont réduites en stricte minimum. Elles se font la guerre pays interposé. Cette période jalonnée de crises laisse croire à l'imminence d'une troisième guerre mondiale

III- Les grandes crises de la guerre froide

a- La première crise de Berlin (1948-1949)

Les alliés n'arrivent pas à s'entendre sur le statut de Berlin et sur les éventuelles élections.

En janvier 1947, l'Angleterre et les États unis forment à l'Ouest une "Bizone" à laquelle se joint la France en 1948. Les trois puissances organisent à Londres une conférence sur l'avenir de la partie occidentale de l'Allemagne et créent une nouvelle monnaie : le Deutschemark le 22 juin 1948.

En réaction l'URSS décide le blocus de Berlin situé dans la zone soviétique et crée elle aussi une monnaie : le Ost mark.

Les USA mettent en place un pont aérien pour ravitailler Berlin Ouest. Ils menacent d'intervenir militairement si ce pont ne peut être assuré. Les soviétiques font obstacle : cette première crise de Berlin est à la base de la constitution de deux Allemagnes :

- A l'Ouest, la RFA (République fédérale d'Allemagne) le 03 mars 1949
 - A l'Est la RDA (République démographique d'Allemagne) le 30 mai 1949
- b- La guerre de Corée (1950-1953)**

Aucune colonie Japonaise, la Corée se trouve dans une situation analogue à celle de l'Allemagne. Elle est divisée à partir du 38^e parallèle : le nord sous le contrôle de l'URSS et le Sud sous le contrôle des USA.

Le 25 juin 1950, les Nord-coréens envahissent le Sud sous prétexte de provocation.

En trois jours de combat, Séoul la capitale tombe. Profitant de l'absence du représentant soviétique au conseil de sécurité, les Américains ont fait voter une résolution en faveur de l'intervention des casques bleus sous commandement américain.

Le général Mac Arthur mène une contre-offensive lui permettant de repousser les Nord-coréens jusqu'au-delà du 38^e parallèle et d'envahir une bonne partie de la Corée du Nord en septembre 1950.

Les volontaires chinois interviennent aux cotés des Nord-coréens et font entrer la guerre dans sa troisième phase. Les casques bleus et les Sud-coréens battent en retraite. Mac Arthur pense bombarder les bases militaires chinoises en Chine. Truman envisage l'utilisation de la bombe atomique mais il sait que l'URSS en détient. La situation est telle que Truman décide de relever Mac Arthur de ses fonctions car celui-ci refuse de l'aggraver. Sur le terrain les fronts se stabilisent et la négociation commence. L'armistice sera signé à Pan-Munjon le 24 juillet 1953 rétablissant la frontière au 38^e parallèle.

IV- La coexistence pacifique : ses crises et ses contestations

A partir de 1953, on assiste à une décrispation politique. Elle serait due au changement à la tête de deux puissances. Aux USA, Eisenhower remplace Truman tandis qu'en URSS Staline décède en mars 1953 et est remplacé par Nikita Khrouchtchev. Celui-ci déstalinise (change l'idéologie politique de Staline) et gèle les relations internationales. Cette période a vu se réunir en avril 1953 la conférence des pays non alignés (tiers mondes) à Bandung (Indonésie) d'où naîtra le troisième groupe c'est-à-dire les non-alignés qui formeront le « Tiers monde ». Cependant, brusquement en 1956 chacun des deux blocs est secoué par des crises et des contestations internes. Mais l'amorce de nouveau rapport entre les deux grandes puissances commence en 1963 où J.F. Kennedy et Khrouchtchev négocient l'installation d'un téléphone rouge à Moscou et à Washington pour éviter le déclenchement accidentel d'une guerre nucléaire. Et ensuite la deuxième négociation qui aboutira à la signature du traité de Moscou sur l'arrêt des essais nucléaires dans l'atmosphère.

Dans cette politique de détente les deux puissances instaurent des nouvelles règles de jeux qui consiste à s'efforcer d'imposer la détente à leurs alliés respectifs et à renoncer à une intervention dans la zone reconnue.

1- La crise dans le bloc occidental

A la naissance de l'État d'Israël celui-ci est en guerre perpétuelle avec ses voisins arabes. L'arrivée de Gamal Abdel Nasser au pouvoir en Égypte sera décisive :

Sa décision de nationaliser le canal de Suez a occasionné l'intervention militaire Franco-britannique simultanément avec l'invasion du Sinaï par Israël. Les USA s'abstiennent de tout soutien alors que l'URSS manifeste le désir d'y intervenir si la crise perdure. Après des pourparlers Franco Anglais, les Israéliens évacuent les zones conquises au profit des casques bleus de l'ONU. Cette crise du canal de Suez démontre que les deux puissances peuvent s'entendre par-delà leur opposition et que les petites puissances telles que la France et le Grande Bretagne ne peuvent agir qu'avec leur accord.

2- La crise du bloc oriental

La déstalinisation à l'Est fait naître des velléités de changement en Hongrie et en Pologne.

En octobre 1956 un soulèvement ouvrier à entraîner un changement d'homme à la tête du gouvernement polonais dirigé désormais par Gomulka mais ne remet pas en cause l'alliance Soviétique-polonaise. Par contre l'insurrection d'octobre 1956 en Hongrie va plus loin. Des manifestations pour une plus grande indépendance se déroulent un peu partout dans le pays, même à Budapest la capitale. La Hongrie se retire du pacte de Varsovie et autorise de nouveaux partis. Une telle situation qui risque de contaminer le reste du pays ne peut être tolérée par l'URSS qui décide de réprimer l'insurrection dans le sang pour décourager toutes velléités de liberté. C'est le printemps de Prague où les chars soviétiques ont marché sur les manifestants. Cette opération se déroule le 04 novembre 1956 approuvée par tous les pays communistes du monde entier qui voient derrière cette insurrection la main de la CIA (Central Intelligentsia Agency). C'est le silence radio...

3- La deuxième crise de Berlin (1958-1966)

La première crise s'est soldée par la création de deux Allemagne mais n'a pas défini le statut de Berlin. Khrouchtchev reprit le problème en 1948 en demandant que Berlin devienne une ville libre. Alors que les dirigeants de la RDA avaient accusé les occidentaux d'avoir violer les accords de Postdam en remilitarisant la RFA, donc Berlin devait devenir la capitale de la RDA.

Une vive tension secoue l'Europe. Les soviétiques brandissent la menace économique. Après vaines tentatives de négociation, la RDA décide avec le soutien des soviétiques la construction du mur de Berlin dans la nuit du 12 au 13 août 1961 séparant la zone ouest de la zone Est. Un mur de 42 kilomètres de long, 2 mètres d'épaisseur, 3 à 6 mètres de hauteur. Ce mur contrôlé par 200 miradors et surveillé par 100 000 soldats. Un contrôle

très strict est instauré à la frontière de la RDA. Ce mur était qualifié de mur de la honte par les occidentaux.

4- L'affaire des fusées de cuba

En juin 1959, Fidèle Castro avait triomphé du dictateur Batista après deux ans de guérilla. En décident de nationalisé les entreprises américaines, Castro entre en conflit avec les USA. Les sanctions économiques s'avèrent inefficaces. Les américains décident de recourir à la force pour tenter de renverser Castro. Un débarquement des forces anticastristes venu de la Floride tourne au désastre à la baie de cochon. Le prestige de Castro en sort grandi. En aout 1962, Khrouchtchev installe des rampes de lancement de fusée au cuba. En septembre ces arsenaux sont repérés par les V2 américains (avion équipé de radar).

Kennedy envisage des possibilités de bombardement des bases soviétiques mais fini par décréter un blocus militaire de cuba. Devant la fermeté américaine, Khrouchtchev bat en retraite en acceptant le démantèlement de ces bases. Le SG de l'ONU SITHU UTHANT a pu obtenir de faire dialoguer les deux "K" (Khrouchtchev et Kennedy) qui acceptent de se rencontrer. Kennedy lève le blocus et s'engage à ne pas envahir le cuba. La crise cubaine servira de leçon aux soviétiques qui se lanceront dans la course aux armements.

5- Les contestations aux seins des deux blocs

a- L'affirmation de l'indépendance de la chine

La république populaire de la Chine refuse de signer le traité de Moscou, rejette les propositions d'aout 1963 et se dote de l'arme nucléaire.

En faisant exploser leur première bombe atomique en octobre 1964, les communistes chinois manifestent leur indépendance militaire et consacre la rupture déjà intervenue avec les soviétiques sur le plan idéologique et politique.

b- La volonté d'émancipation de la France

La France du général De Gaulle qui comme la Chine a refusé de signer le traité de Moscou et s'est doté de l'arme nucléaire. En mars 1966, De Gaulle prend une décision importante de retirer la France du commandement intégré de l'OTAN. Tout en la maintenant dans l'alliance atlantique et réclame le remplacement du dollar par l'or ou l'étalement d'or. Elle essaie aussi de s'opposer aux USA en Extrême-Orient. Après avoir rétabli en 1964 les relations diplomatiques avec Pékin, elle demande aux américains de se retirer de l'Indochine dans un discours prononcé à Phnom-Penh (Cambodge) en 1966.

En ce qui concerne l'Europe De Gaulle l'adversaire déclaré d'une intégration s'efforce de promouvoir l'idée d'une Europe de l'atlantique à l'Oural mais non soumise à l'influence américaine et entreprend une série de voyage à Moscou en 1960, en Pologne en 1967, en Roumanie en 1968. Par ailleurs De Gaulle s'oppose à l'entrée de l'Angleterre à la CEE (UE actuelle) car il la considère comme le cheval de Troie des américains.

V- Détente et conflit localisé

1- L'entente Soviétio-américaine

Dans le domaine militaire en juillet 1968 les deux puissances et les 62 autres pays ont signés à Genève un traité de non-prolifération des armes nucléaires qui vise à décourager les États qui ne disposent pas de la bombe atomique. La France et la Chine refusent de signer le traité. Immédiatement l'annonce d'une négociation américano-soviétique sur les armements stratégiques débouchant sur la signature par BREJNEV et NIXON à Moscou en mai 1972, les accords de Salt (stratégie armement limitation talk). Ces accords marquent symboliquement l'apogée de la détente.

La détente concerne aussi le domaine économique : Nixon accepte de vendre du blé aux soviétiques.

2- L'ouverture à l'EST de la RFA

Le chancelier Willy Brandt entreprend d'abord un rapprochement économique :

En octobre 1969, il accorde un important crédit à l'URSS et signe un contrat pour fournir des tubes destinés aux transports des hydrocarbures en échange de la livraison du gaz naturel.

En 1970, la RFA reconnaît l'inviolabilité des frontières européennes en particulier celle de la Pologne et de la RDA. Cette initiative de Willy Brandt constitue une reconnaissance de la RDA qui en échange consent des facilités avec l'Allemagne de l'Ouest qui souhaite rendre visite à leurs familles rester à l'Est. Cette détente permet aux deux États Allemands d'entrer à l'ONU en 1973.

3- Les conflits localisés

a- En Indochine

L'intervention américaine aux cotés des sud-vietnamiens contre le Vietnam du Nord soutenue par les soviétiques fait étendre le conflit au Cambodge, à Laos. Cette guerre est terminée en 1973 par la défaite américaine et l'annexion du Sud par le Nord.

b- Les guerres Israélo-arabes

1- La guerre de six jours

La décision du président Gamal Abdel Nasser d'interdire le Golfe d'Akaba aux navires Israéliens oblige Israël à lancer une attaque préventive le 05 juin 1967 et détruire l'aviation Égyptienne au sol. Tout le Sinaï et la Cisjordanie la partie Arabe de Jérusalem sont occupée. La Syrie est attaquée. Une mise en garde Soviétique impose un cessé le feu le 10 juin 1967. Les Soviétiques qui n'avaient pas voulu nuire à la politique de détente au profit de leurs alliés Arabes sont les déçus diplomatiques de cette affaire.

2- La guerre de Kippour

En octobre 1973 l'Égypte déclenche conjointement avec la Syrie la guerre dite de Kippour. L'armée Israélienne prise au dépourvu, les syriens reprennent le plateau du Golan et les blindés Égyptiens franchissent le canal de Suez. Mais l'action conjointe des

USA qui ne veulent pas laisser détruire Israël et les Soviétiques qui refusent de livrer les MIG23 aux égyptiens et à la Syrie conduit le président Anouar el-Sadate à mener une guerre d'usure pour obliger Israël à négocier. Israël riposte à deux temps : l'armée Israélienne liquide d'abord l'armée syrienne avant de se retourner contre l'armée égyptienne. Les blindés Israéliens franchissent le canal de Suez et menacent de marcher sur le Caire. Cette fois-ci ce sont les soviétiques qui ne peuvent pas laisser écraser l'Egypte et à qui les Américains permettent de sauver la face. Kissinger impose un cessez-le-feu aux Israéliens. Cela démontre combien les puissances peuvent s'entendre au-delà de leur divergence.

En Afrique dans la crise congolaise, la guerre du Biafra, le conflit Tchad-Libye, la guerre d'Angola avait la main soviétique d'un côté et celui des Américains de l'autre.

VI- La détente à l'épreuve (1973-1979)

1- Les effets du premier choc pétrolier

En riposte à la contre-offensive Israélienne lors de la guerre de Kippour en 1973, 11 pays Arabes cessent de livré de pétrole au pays réfuté amis des Israéliens. De plus ils annoncent la réduction de la production de 5 pourcent par mois jusqu'à l'évacuation totale des territoires occupés.

Les pays de l'OPEP (organisation des pays producteur et exportateur de pétrole) décident l'augmentation du prix de baril de 7 pourcent puis de 130 pourcent. Si ces misères ne sont pas trop graves pour les USA qui n'achètent que 6 pourcents de leur pétrole au Moyen Orient, elles sont dramatiques pour les pays énergiquement dépendant comme l'Europe et le Japon.

2- Les soviétiques en Afghanistan

En Afghanistan, les communistes au pouvoir depuis 1978 aidés par l'URSS se heurtent à une rébellion de musulmans traditionalistes qui contrôlent les ¾ du pays. Le 24 décembre 1979, l'armée rouge envahie l'Afghanistan pour sauver le régime communiste. Cette intervention est désapprouvée par les États musulmans du monde et condamnée par l'ONU. Pour les USA, elle constitue une agression caractérisée qui remet en cause la détente. Le congrès américain refuse de ratifier les accords de SALT 2 de 1979 et en 1980, le président Jimmy Carter décide de prendre des sanctions à l'encontre de l'URSS et appelle au boycott des jeux olympiques et décrète l'embargo sur la livraison des céréales destines à l'URSS. C'est là où pour la première fois, le terme "arme alimentaire" a été employé.

VII- Les derniers tournants vers la fin du monde bipolaire

1- L'évolution de la politique des États unis

Au début des années 1981 le président Reagan cherche à imposer une course aux armements que l'économie de l'URSS ne pouvait pas supporter. Le lancement du programme d'initiative de défense stratégique ou guerre des étoiles en 1983 destiné à

mettre les USA à l'abris de toute attaque nucléaire par un bouclier spatial et l'implantation des missiles Pershing et SS20 Soviétiques.

Après 1985, la politique américaine s'infléchit à cause du cout élevé et de l'aggravation du déficit budgétaire. Reagan choisit alors de relancer la négociation avec la soviétique pour le désarmement.

2- Le changement en union soviétique

En URSS, la situation avait évolué : depuis 1984, année de boycott de J.O de Angeles en riposte au boycott des jeux de Moscou en 1980.

L'arrivée de GORBATCHEV au pouvoir a imposé un cours nouveau à la diplomatie soviétique en relation avec la politique de PERESTROÏKA ou GLASNOST. Cette politique de réforme supposait une ouverture sur les pays occidentaux, celle capable de fournir des capitaux et de la technologie à son économie qui en avait impérativement besoin.

La nouvelle politique de L'URSS continue de manière irréversible, le maintien de la domination soviétique sur les démocraties populaires, de l'Europe de l'Est qui se sont affranchies du communisme de 1989 à 1990, à l'effondrement de l'empire extérieur entériné par la dissolution du pacte de Varsovie et du COMECON en juillet 1991 venue s'ajouter à l'explosion de l'empire à l'intérieur submergé par la montée du nationalisme.

En fin, le Putsch avorté d'aout 1991 a entraîné la chute du communisme en URSS et a affaibli la position de GORBATCHEV qui a été contraint de se retirer en décembre 1991.

Conclusion

En clair, que sera le monde de demain? On peut déjà esquisser quelques-uns des problèmes auxquels le monde va se confronter. Les USA vont être tentés de profiter de la disparition de l'URSS pour renforcer leur leadership mondial.

L'Allemagne réunifiée et le Japon forts de leur puissance économique aspirent jouer un rôle très important.

Le tiers monde redoute que l'aide apportée par les pays nantis aux pays de l'ancien communisme ne se fasse à leurs dépens. En fin, la montée du nationalisme et de l'intégrisme religieux dans de nombreuses parties du monde laissent planer des inquiétudes.

CHAPITRE 3: L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES (ONU) ET SON RÔLE DANS LE MONDE

Introduction

Les États-Unis ont été avec Roosevelt et Truman, les initiateurs de l'ONU comme ils avaient été avec Wilson à l'origine de la création de la SDN au lendemain de la première guerre mondiale.

I- Les origines et la création de l'ONU

En Aout 1941 Roosevelt et Harry Truman avaient proposé dans la charte de l'Atlantique qu'après la destruction de la tyrannie nazie, qu'il soit établi un système plus vaste et permanent de sécurité. En Janvier 1942, les États engagés aux côtés des USA dans la grande alliance avaient signé à Washington la déclaration des nations unies, un texte qui portait la marque de Roosevelt et dans lequel il s'engageait à mettre en œuvre après la guerre un système de paix et de sécurité.

En 1943, à la conférence interalliée de Moscou et celle de Téhéran, Roosevelt, Staline et Churchill ont réaffirmé leur volonté de créer une nouvelle organisation internationale. En Septembre-octobre 1944, à la conférence de DUMBARTON OAKS, on définit les structures de cette nouvelle organisation, puis en janvier 1945, la conférence de Yalta a réglé les derniers litiges concernant son fonctionnement.

Le 26 Juin 1945 à la conférence de San Francisco les 50 États (51 États) membres fondateurs ont adopté la charte de l'ONU.

C'est le 24 octobre 1945 que l'ONU a commencé officiellement d'exister en se substituant à l'"ancienne Société des Nations (SDN). En Décembre 1946 elle a été établie à son siège à New-York.

II- Les buts et les principes de l'ONU

Les buts de l'ONU sont énoncés dans le préambule de l'article de la charte

- Maintenir la paix et la sécurité internationale et à cette fin, prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir ou d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix et de réaliser par les moyens pacifiques conformément aux principes de la justice et du droit international...
- Développer entre les nations les relations amicales fondées sur le respect des principes de l'égalité des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes
- Réaliser la coopération internationale en résolvants les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant, en encourageant le respect des droits de l'homme et de la liberté fondamentale pour tous sans distinction de sexe de religion et de langue.

- Tous les États qui acceptent les obligations de la charte et qui en font la demande peuvent devenir membre de l'ONU. L'ONU compte aujourd'hui, 194 membres.

III- Le fonctionnement de l'ONU

Au terme de la charte, l'ONU est doté de six organes principaux habillés des programmes et organismes pour les assister dans leur fonction ainsi qu'à conclure les accords de coopération avec les institutions internationales.

1- L'Assemblée générale

Elle est le principal organe de délibération où les États membres siègent sur un même pied d'égalité, chacun disposant d'une voix. Elle se réunit une fois par an. On y débat tous les problèmes touchant à la paix, à la sécurité, au droit de l'homme, à la coopération entre les nations, au désarmement. L'Assemblée générale décide de l'admission de nouveaux membres et élit le Secrétaire général sur la recommandation du conseil de sécurité.

Les décisions qui sont prises à la majorité simple ou à la majorité de 2/3 pour les questions importantes. Les actes adoptés par l'Assemblée générale ne sont pas juridiquement contraignant mais de simples recommandations qui n'engagent pas les États auxquels elle s'adresse.

2- Le conseil de sécurité

Il est l'organe exécutif permanent de l'ONU. Il comprend 15 membres dont 05 permanents (USA, URSS, CHINE, France et l'Angleterre) et 10 membres temporaires élus pour deux ans par l'Assemblée générale. Le pouvoir est consacré entre les mains des grandes puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale disposant de droit de veto. C'est le seul organe doté d'un pouvoir prononçant des condamnations, des sanctions, décidant des mesures d'exécutions, de sanctions, des interventions des casques bleus. Il assure la responsabilité de maintien de la paix et de sécurité internationale. C'est également le seul organe où le principe d'égalité des États est anéanti par la règle de l'humanité des puissances c'est-à-dire le droit de veto qui montre que le vote négatif d'un seul des cinq membres permanents, suffit pour bloquer une décision ayant requis l'adhésion des quatorze autres membres

3- Le conseil économique

Il est le principal organe de coordinations des activités économiques et sociales de l'ONU et des institutions inter-gouvernementales qui le soutiennent. Cinq commissions siègent :

- Pour l'Amérique latine et les caraïbes à Santiago au Chili
- Pour l'Asie orientale et le pacifique à Bangkok en Thaïlande
- Pour l'Asie occidentale à Aman en Jordanie

- Pour l'Europe en général
- Pour l'Afrique à Addis-Abeba en Éthiopie.

4- La cour internationale de justice

Elle a son siège à la Haye aux Pays-Bas. C'est l'organe judiciaire de l'ONU. Elle est composée de 15 magistrats élus pour 9 ans rééligibles par l'Assemblée Générale en fonction de leur compétence et indépendamment de leur nationalité.

5- Le Secrétaire général

Il est au service des autres organes de l'ONU. Le Secrétaire général est élu pour 5 ans par l'Assemblée générale et rééligible une seule fois par recommandation du conseil de sécurité.

Il met en ordre le programme de l'ONU et offre les bons offices pour contribuer au règlement des différends internationaux et saisir le conseil de sécurité lorsque la paix lui semble menacée.

Depuis sa création l'ONU a connu 9 Secrétaire généraux :

- Le Norvégien TRYGVE LEE (1946-1953)
- Le Suédois DAG HAMMARS DJOLS (1953-1961)
- Le Boorman SITHV VTHANT (1961-1971)
- L'Autrichien KURT WALDHEIM (1971-1981)
- Le Péruvien XAVIER PERES DE CUELAR (1981-1991)
- L'Égyptien PIERRE BOUTROS GALI (1991-1996)
- Le Ghanéen KOFFI ANAN (1997-2007)
- Le Sud-coréen BAN KIMOON (2007-2017)
- ANTONIO GOTIRES (2017-20...)

IV- L'ONU à l'œuvre

Confrontée à des problèmes de plus en plus nombreux et complexes, l'Assemblée générale a créé progressivement des programmes et organismes des commissions et des conseils, des institutions rattachées à l'ONU.

Le conseil de sécurité dont la compétence est centrée sur le maintien de la paix et de la sécurité a constitué des forces de maintien de la paix et des missions d'observations militaires. L'ONU compte quatorze programmes et organismes dont les plus connus sont :

UNHCR (Haut-Commissariat des nations unies pour les réfugiés), le PAM (programme alimentaire mondial), le FINUAF, l'UNICEF, le PNUD... et 20 institutions spécialisées ou organes subsidiaires : OIT (organisation internationale de travail), UNESCO (organe des nations unies pour l'éducation de la science et de la culture), FAO (fonds des nations

unies pour l'alimentation), OMS (organisation mondiale de la santé), FMI (fonds monétaire international) et BM (banque mondiale).

1- L'ONU au service de paix et de sécurité

Les missions militaires destinés à éviter les conflits ou à y mettre fin sont confiées aux forces de maintien de la paix appelé "casque Bleu". Depuis sa création l'ONU a entrepris plus d'une quarantaine des opérations de maintien de la paix notamment les opérations de contrainte en Corée au Koweït etc. les opérations d'interposition dans les guerres israélo-arabes, au Yémen, en Nouvelle Guinée et des groupes d'observation au Liban (FINUL) en Afghanistan, dans les conflits Iran-Irak, au Cambodge.

Les interventions diplomatiques du conseil de sécurité avec les appels de cessez-le-feu ou à des résolutions comme la 242 adopté en 1967 pour une paix durable au Moyen-Orient. Les actions personnelle des secrétaires généraux de l'ONU ont été déterminantes pour dénouer la crise cubaine, pour le retrait des cubains de l'Angola, des Soviétiques de l'Afghanistan pour résoudre le problème de Sahara occidental, pour obtenir un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak etc.

2- L'ONU au service de la justice et de l'inégalité des droits

Dès 1948, l'Assemblée générale a adopté la déclaration universelle des droits de l'homme. L'action de l'ONU pour le respect des droits de la personne humaine concerne la lutte contre toute forme de discrimination raciale, l'intolérance, la torture, la drogue et en faveur de la promotion de la femme et de l'enfant.

Conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à choisir leur propre voix reconnus dans la charte du 1945, l'ONU n'a cessé d'encourager l'accession des peuples colonisés à l'autonomie. L'ONU soutient les mouvements de libération nationale auxquels elle reconnaît le droit d'avoir les observateurs pour les représenter devant les nations unies.

3- L'ONU au service du développement économique

L'ONU soutient les efforts des pays en développement à travers ses programmes, Ses organismes et ses institutions spécialisées qui sont entre autres : PNUD, BM, FMI, FAO, OMS, PAM, UNICEF, UNHCR... par une assistance matérielle technique et financière.

V- Un bilan quelque peu décevant

1- Dans le domaine de la paix et de la sécurité

En dépit des efforts déployés par l'ONU en faveur de la paix et de la sécurité, les conflits localisés sont multiples en Asie, en Afrique, en Amérique latine et se poursuivent encore

aujourd’hui. Les dépenses d’armement ne cessent d’augmenter et aboutissent à un surarmement même dans les pays les plus pauvres.

Dans ce domaine il reste beaucoup à faire.

2- Dans le domaine des droits de l’homme

L’ONU multiplie des recommandations, rappelle les grands principes, énonce les idées généreuses mais n’a pas pu empêcher jusqu’à présent les atteintes aux libertés à des tortures, des discriminations de toute sorte qui, à des degrés divers sévissent à travers un grand nombre de pays. Les pays occidentaux refusent d’appliquer les consignes des boycotts à l’encontre de l’Afrique du Sud au temps de l’apartheid et à l’encontre d’Israël pour les territoires des arabes occupés.

La commission des droits de l’homme des nations unies a été saisie à maintes reprises sur l’enrôlement des enfants dans les armées, le travail forcé, la prostitution et les trafics des enfants dans les pays du tiers-monde considérés comme une nouvelle forme d’esclavage.

3- Dans le domaine du développement

L’action de l’ONU en faveur du tiers monde n’est pas bien comprise par les pays riches lorsqu’elle n’est pas contrainte. Elle se heurte aux égoïsmes nationaux et aux intérêts particuliers. L’aide consenti par les pays développés pour soutenir les pays du tiers monde reste très insuffisante et les besoins à satisfaire restent considérables.

Conclusion

La charte est le principe de l’ONU que l’on considère comme une institution capable de maintenir la paix et la sécurité dans le monde mais les actions du système des nations unies se trouvent subordonner aux accords entre les États membres surtout les membres permanent du conseil de sécurité. Ce qui manque à l’ONU et qui explique la déception qu’elle suscite est un consensus international. Repenser surtout les structures et les mécanismes du fonctionnement du conseil de sécurité maintenant que le monde n’est pas bipolaire.

III^{EME} PARTIE : LA DÉCOLONISATION

Introduction

Le processus de décolonisation entamé au XVIII^e siècle avec la déclaration d'indépendance des USA en 1786 et au XIX^e siècle avec l'indépendance des colonies d'Amérique Latine, est accéléré au lendemain de la seconde guerre mondiale pour les colonies Asiatiques puis pour les colonies d'Afrique. Cette accélération de l'histoire est due à toute une série de facteurs : les uns relevant de la vie intérieure des États colonisés et les autres par l'influence des relations extérieures.

CHAPITRE 4 : LES FACTEURS DE LA DÉCOLONISATION

A- Les facteurs internes

1- La guerre

Malgré la victoire, les puissances coloniales ont été affaiblies. Elles ont dû demander des efforts particuliers aux colonies qui sont obligés de participer à l'effort des guerres en or, en denrées alimentaires et en matières premières. En associant les colonies à la lutte contre la dictature les Européens ont ouvert de nouveaux horizons à ces peuples dominés. C'est pour eux une occasion d'évolution, de découverte et de prise de conscience. Par ces effets économiques et sociaux la guerre a été un extraordinaire catalyseur pour l'émancipation.

2- L'école

Dans le soucis de la civilisation et pour les besoins de la colonisation, les colons ont créé et développé des écoles qui ont formé des cadres d'indigènes dans beaucoup de domaine. Ces indigènes évolués, en se frottant aux colonisateurs ont pris conscience de leur force et des abus de la colonisation. Ils ont formé dans leur pays les premiers embryons de la lutte anticoloniale. L'action des étudiants africains des universités européennes a été importante, celle des écrivains antillais. Ceux-ci ont créé des journaux, des revues et des œuvres littéraires à travers lesquels ils expriment leur nationalisme. Le journal "légitime défense" et la revue "Présence africaine" ont été le porte-parole de la négritude et du nationalisme négro-africain.

3- Les syndicats

La création des syndicats a été longtemps retardée par la politique coloniale. Leur éclosion a commencé en 1930 dans l'empire colonial anglais et en 1937 dans celui de la France. Au début les syndicats des colonies étaient le prolongement de ceux de la métropole. Les dirigeants syndicaux étaient dans les écoles occidentales et ont des idées libérales révolutionnaires. Pour eux, le colonialisme n'est pas seulement une domination économique et politique mais une racine pivotante de tous les maux. Les politiciens ont trouvés dans les syndicats des alliés pour la lutte anticoloniale.

4- Les partis politiques

Ils ont commencé à proliférer à partir de 1945. Ils ont été les instruments de la lutte nationale. Ils expriment plusieurs tendances. Beaucoup sont affiliés aux partis politiques métropolitains. Ces partis ont formé la plupart des leaders africains.

De ce qui précède, on peut affirmer que la colonisation a porté en elle-même les germes de sa destruction.

B- Les facteurs externes

1- L'action des églises

Il y a concordance de collaboration entre la prestation missionnaire et la pénétration coloniale. Traditionnellement les colons faisaient des missionnaires des agents de leur politique.

Lorsque les peuples colonisés ont commencé à manifester le désir de rejeter la domination coloniale, les églises ont trouvé indispensable de dissocier le domaine religieux de celui de la domination et de l'exploitation. Les églises ont jugé profitable de réviser leur position et de se placer dans le sens de l'histoire plutôt que de lutter contre le courant de l'histoire.

2- L'influence de Marxisme et de l'URSS

Pour le marxisme, la libération des peuples colonisés s'inscrit dans l'ensemble de la révolution prolétarienne. Le prestige de l'URSS auprès des peuples est dû à la résolution satisfaisante de ces problèmes coloniaux par la reconnaissance de l'égalité aux populations non-russes mais aussi de la Russie tsariste pays pauvre, le régime socialiste a réussi en quelques années à en faire une nation la plus puissante du monde. L'union soviétique elle-même se réclamait anticolonialiste. En fait, l'URSS s'est formé grâce à la révolution populaire quelle aurait aimé voir s'étendre à d'autres pays pour augmenter son influence dans le monde.

3- L'influence des USA

Les USA s'étaient affranchis de la colonisation britannique au XVIII^e siècle, donc n'ignorent pas les méfaits de la colonisation. Avant, pendant et après la 2^e guerre mondiale, l'anticolonialisme devient une des idées forces de la politique étrangère des États-Unis. En fidélité à la phrase du président WILSON : “le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes” les peuples colonisés y puisent de grands espoirs tandis que les puissances colonisatrices y voient des raisons de méfiance.

4- La Chine et la décolonisation

Pays du tiers-monde, la Chine a accordé un soutien accru aux mouvements de libération dans les pays qui forment les non-alignés.

5- L'ONU et la décolonisation

L'ONU dont l'une des objectifs est l'égalité entre les nations, petites ou grandes, riches ou pauvres et qui affiche dans sa charte le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, va jouer un rôle décisif dans la décolonisation. Les réunions deviennent dures, ou les tenants de la colonisation et les partisans de la décolonisation s'affrontent.

VI- La décolonisation de l'Afrique

a- Les indépendances en Afrique du Nord

- En Tunisie : dans la foulée des accords de Genève, Pierre Mendes France, alors président du conseil, se rend à Tunis et à Carthage le 31 juillet 1954 et promet de reconnaître "l'autonomie interne de l'État Tunisien". Cette promesse débloque une situation tendue depuis l'arrestation, en 1952 d'Habib Bourguiba, le populaire chef du mouvement nationaliste, le Néo-destour. Alors que l'indépendance de la Lybie, l'ancienne colonie italienne sous tutelle de l'ONU, avait été proclamée en 1951, la France s'entêtait à affirmer le caractère "définitif" des liens l'unissant à la Tunisie. Le retour triomphal de Bourguiba dans son pays le 1^{er} juin 1955, est suivi le 03 juin de la signature de conventions, première étape vers une indépendance loyale reconnue le 20 mars 1956.
- Au Maroc : l'évolution est pratiquement identique qu'au Maroc où, à partir de 1947, le maréchal Juin et son successeur, le général Guillaume, ont pratiqué une politique de force qui a entraîné une escalade de violences. Le 20 aout 1953, la décision de déposer le sultan et de l'exiler est une magistrale erreur politique qui élève le souverain déchu au rang de martyr. Il faut toutefois attendre en 1955 pour que le gouvernement d'Edgar Faure ouvre la voie des négociations. Paris doit alors admettre le retour de Mohamed Ben Youssef sur le trône et le 02 mars 1956, reconnaître solennellement l'indépendance.
- En Algérie : cette évolution rapide, après des années de tergiversations, s'explique par l'intensification des combats en Algérie. Face à la turbulence des protectorats tunisien et marocain, l'Algérie avait donné longtemps l'apparence d'une région calme. D'où la surprise quand éclate, le 1^{er} novembre 1954 l'insurrection de la "Toussaint". Les passions sont d'autant plus exacerbées en Algérie où vivent un million d'euroéens convaincus que cette terre est autant la leur que celle des arabes ou des berbères. Persuadés que toute réforme leur serait fatale, ces "pieds noirs" refusent toute évolution. Certes le statut de 1947 a bien accordé à tous les algériens la citoyenneté française mais cette égalité de principe est contredite par le fait que la population musulmane se voit accorder à l'Assemblée nationale algérienne le même nombre de sièges que les français pourtant huit fois moins nombreux. En outre le trucage systématique des élections, les vident de toute signification.

C'est la raison pour laquelle l'élite algérienne abandonne progressivement les positions légalistes du Ferhat Abbas pour des revendications plus extrêmes. Fondé en 1946 par Messali Hadj, le mouvement pour le triomphe des libertés démographiques, traditionnellement prolétarien commence à attirer les classes moyennes et les intellectuelles. Mais ce sont les partisans de l'action directe et immédiate rassemblée dans la communauté révolutionnaire d'unité et d'action puis le front de libération national (FLN), qui prennent l'initiative au lendemain de Dieng Bien Phu.

Même si les gouvernements successifs de la France ont bien engagé des contingents, ont consenti à la pratique de plus en plus systématique de la torture et même d'assurer la maîtrise militaire du terrain au prix de lourde perte (on parle aujourd'hui de 200000 morts), ils ne peuvent empêcher le progrès de la cause nationaliste qui a le soutien de l'extérieur et en particulier de l'ONU.

Progressivement aussi, l'opinion publique métropolitaine est gagnée par la lassitude, certains milieux d'affaires estiment même qu'à l'heure où le pays a besoin de se moderniser pour affronter la concurrence, la France doit se débarrasser d'un fardeau plus encombrant que rentable. En 1956 convenu que l'indépendance est inéluctable le général De Gaulle proclame qu'après le retour de la paix, les algériens auront droit à l'auto-détermination. C'était enclenché la mécanique de l'indépendance qui serait finalement proclamée en juillet 1962 après la signature en mai des accords d'Evian.

b- La décolonisation en Afrique anglophone

En Afrique noire, la décolonisation se fait d'avantage par « consentement mutuel ». Les colonisateurs réussissent pour l'essentiel à éviter les affrontements dramatiques. La Grande Bretagne donne l'exemple en acceptant l'indépendance de la Gold-Coast (actuel Ghana) le 06 mai 1957, le leader du nouvel État, Kwame Nkrumah attachant une grande importance au maintien des liens tissés avec l'Angleterre et demandant l'entrée du Ghana dans le Commonwealth. Cette décolonisation pacifique sert de modèle ensuite aux autres colonies britanniques d'Afrique, au Nigeria, la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya.

c- La décolonisation en Afrique francophone

De la même façon en Afrique noire francophone, l'insurrection algérienne accélère le processus que la brutale répression de l'insurrection Malgache, en mars 1947, laissait pourtant mal augurer. Voter en 1956 la loi Cadre dite loi Gaston Defferre permet une évolution décisive vers l'autonomie. En 1958, tous les territoires acceptent à l'exception de la Guinée de Sékou Touré d'intégrer la « communauté » que propose le général De Gaulle. En 1960, ils accèdent à l'indépendance en maintenant avec la France des liens de coopération vivement souhaités par ceux qui, comme le Sénégalais Léopold Sedar Senghor, ont exprimé la voie de la « négritude » tout en réclamant une collaboration loyale avec la France.

Au Congo belge, par contre, l'indépendance est marquée par les troubles violentes qui pèsent dans l'histoire du futur Zaïre. Ne s'étant jamais affranchi d'un système

paternaliste imposé par les missions catholiques et la puissante compagnie minière du Katanga, les autorités belges n'ont pas encouragé la formation d'élites.

C- La décolonisation du Tchad

I- La marche vers l'indépendance

1- La conférence de Brazzaville

La politique a commencé au Tchad, comme partout ailleurs en Afrique noir francophone, après la conférence de Brazzaville en février 1944.

Même si cette conférence a écarté toute idée d'autonomie et toute possibilité d'évolution hors du cadre français, elle constitue tout de même un pas en avant par rapport au passé colonial pur et dure. Car pour la première fois est envisagée la possibilité de réforme allant dans le sens de l'évolution politique, économique et social des colonies.

2- L'Union française

En 1946 une deuxième étape a été franchi avec la promulgation de la constitution du 27 octobre qui, en instituant l'union française, a apporté des changements notables : citoyenneté et droit de vote, représentation des Territoires d'Outre-Mer (TOM) au parlement français et à l'assemblée de l'union française, création d'assemblée territoriale etc... à partir de cette période les votes se suivent à un rythme accéléré pour élire les représentants du Tchad dans les différentes assemblées. Le corps électoral était divisé en deux collèges : un premier collège pour les colons et un deuxième pour les indigènes. Les premiers députés du Tchad à l'assemblée nationale française ont été élus le 10 novembre 1946. Il s'agit de René Malbrant et de Gabriel Lisette. Le 15 décembre de la même année, les 30 membres de la première assemblée locale du territoire, dite conseil représentatif sont à leur tour élus. Ces conseils étaient dotés du pouvoir limité, mais à travers lui, on voit apparaître pour la première fois, une élite locale qui va côtoyer les colons dans ce cadre parlementaire. En l'absence de tout parti ou regroupement des partis politiques, ce sont les notables qui ont, pour la plupart été élus. C'est en 1947 que les premiers partis sont créés. Il s'agit de l'union démocratique tchadienne (UDT), favorable à l'administration coloniale et le parti progressiste tchadien (PPT) de Gabriel Lisette, anticolonialiste. Après quelques années d'hégémonie électorale, l'UDT miné par des dissensions internes, a commencé par s'émettre dès 1954, au profit du PPT, en donnant naissance à plusieurs petits partis comme : le Parti Socialiste Indépendant du Tchad (PSIT), l'Action Sociale Tchadienne(AST), l'Union Démocratique des Indépendants du Tchad (UDIt), le Mouvement Socialiste Africain (MSA), le Groupe des Indépendants et Ruraux du Tchad (GIRT), etc.

3- Les réformes de la loi Cadre

En 1956 un tournant majeur a été annoncé dans l'évolution politique des territoires grâce aux reformes apportées par la loi Cadre. Cette loi qui date du 23 juin associe étroitement les populations locales à la gestion de leur intérêt en instituant le collège unique et le

suffrage universel, une assemblée territoriale élargie et un conseil de gouvernement investi par celui-ci et responsable devant elle. A travers ces conseils apparaît un exécutif local tandis que l'accroissement des attributions de l'assemblée la rapproche d'une assemblée territoriale. A ces réformes, les territoires étaient véritablement engagés sur la voie de l'autonomie. Profitant de l'initiative de son concurrent l'UDT, le parti progressiste tchadien a commencé à amorcer une montée fulgurante. Après la réélection triomphale de son président Gabriel Lisette comme député à l'assemblée nationale française le 02 janvier 1956, ce parti remporte les municipales de Fort-Lamy de mars 1957, il forme avec d'autre partis un regroupement dénommé « Entente pour l'application de la loi cadre » (EALC). Le 30 mars cette coalition remporte une victoire écrasante en raflant 46 des 65 sièges de l'assemblée. C'est cette assemblée qui, après l'élection de son bureau le 13 mai 1957 a élu les 9 membres du premier conseil de gouvernement dirigé par le chef de file des progressistes, G. Lisette.

4- La communauté franco-africaine

Un nouveau pas décisif est franchi deux ans plus tard par la promulgation de la constitution française du 04 octobre 1958 qui instaure la communauté franco-africaine. Rejetant à la fois l'option d'une indépendance immédiate et le maintien du statut de territoire d'outre-mer, les élites tchadiens décident le 28 novembre 1958, de proclamer le Tchad une république autonome, membre de la communauté. Mais la première république a de la peine à mettre en place des institutions politiques à cause de l'instabilité politique qui s'est instauré très vite (dès le premier trimestre en 1959) : 04 gouvernements successifs ont été nommés en L'espace de 4 mois.

- Un gouvernement d'union, dit gouvernement de l'entente (décembre 1958 février 1959) de G. Lisette devenu premier ministre. Il comprend les représentants des diverses formations politiques selon un accord conclu peu avant le 28 novembre 1958 entre les représentants de diverse formation politique. C'est ainsi que 06 membres de L'union socialiste tchadienne (UST) entre dans le gouvernement. D'une manière générale, ce premier gouvernement comprend 12 du nord et 02 du sud donc Toura Ngaba et Golsala.
- Du 10 février au 11 mars 1958 un deuxième gouvernement provisoire de 09 membres est constitué et dirigé par Gontchomé Sahoulba, seul du sud devenu premier ministre et ministre de l'instruction publique. Il comprend exclusivement que des personnalités appartenant à l'UST et au GIRT, le PPt ayant refusé d'y participer. Mais le départ de ce gouvernement du mouvement socialiste tchadien (MSA) d'Ahmed Koulamallah, qui a rejoint le camp de l'entente, a provoqué la chute de ce gouvernement qui n'a duré qu'à peine un mois
- De 12 au 24 mars Ahmed Koulamallah nommé premier ministre forme le troisième gouvernement qui comprend 12 membres (lui-même occupe le poste de ministre de l'intérieur) dont trois du sud : Toura Gaba, Sahoulba et Ahmed Mangué, un gouvernement auquel participent l'entente et les autres partis. Mais le MSA n'a qu'une audience localisée et c'est seulement en fonction du jeu de

- balances de la majorité à l'assemblée qui a une certaine importance. Le 24 mars 1959, l'assemblée vote une motion de défiance contre le gouvernement de Koulamallah qui est ainsi renversé, le gouvernement n'a tenu que 11 jours.
- Après ces crises successives, la situation revient à son point de départ. Le PPT/RDA reprend l'initiative et, le 24 mars 1959, François Tombalbaye est chargé de former le 4^e gouvernement provisoire. Quelques jours après le 31 mars, l'assemblée vote la première constitution tchadienne, puis se sépare après avoir décidé de la date du 31 mars pour les élections législatives.

Les élections du 31 mars 1959 consacrent la victoire du PPT/RDA, qui recueille plus de 70/ voix. François Tombalbaye est élu premier ministre le 16 juin 1959. Il forme alors le premier gouvernement de la république du Tchad, qui compte 14 membres (dont 10 ministres et 04 secrétaires d'État : dix du PPT/RDA, deux de L'AST, un de L'UDIT, un du GIRD) soit 07 du nord et 07 du sud.

5- La proclamation de l'indépendance

Le 12 juillet 1960, le PM François Tombalbaye signe avec son homologue Français Michel Debré, les accords de transfert des compétences de la communauté à la République du Tchad. Des lors, il en reste qu'à définir les modalités pratiques de la proclamation de l'indépendance. La devise de la république ainsi que les couleurs du drapeau national ont été déjà fixé en 1959. L'hymne national, la tchadienne a été aussi composée : par la loi n°11.60 du 26 juillet 1960, l'assemblée législative fixe la date de la proclamation de l'indépendance le 11 aout 1960.

Dans la matinée du 11 aout, Tombalbaye et Monsieur Foyer, secrétaire d'État chargé des relations avec la communauté signent des accords bilatéraux de coopération.

Peu après les députés votent à l'unanimité une loi constitutionnelle qui élève Tombalbaye, premier ministre, président du conseil des ministres.

CHAPITRE 5 : LES PROBLÈMES DE L'AFRIQUE INDEPENDANTE

Introduction :

Au sortir de la longue période coloniale, les pays africains ont cru devoir régler tous leurs problèmes en devenant indépendant. Mais au lendemain de leur indépendance, les voilà confrontés à des problèmes économiques, socio-culturels et politiques.

I- Les problèmes économiques

Ils sont multiples et touchent plusieurs domaines :

1- La faiblesse de la production agricole.

Pour les pays africains nouvellement indépendant, il faut rebâtir l'économie surtout que les colonisateurs n'avaient orienté la production que vers la fourniture des matières premières à la métropole. Aujourd'hui la plupart de ces nouveaux pays sont dépendant de l'étranger sur le plan alimentaire.

2- La faiblesse de l'industrialisation

De plus les colonisateurs avaient limités le développement industriel afin de faciliter la vente des produits manufacturés européens dans les colonies. L'industrie ne se limite qu'à l'extraction des produits miniers, énergétiques ou à l'installation des industries légères transformant peu de produits locaux. L'industrie lourde est presque inexistante. Le plus souvent, les unités industrielles qui sont installées en Afrique sont contrôlées par des sociétés multinationales qui rapatrient chez elle leurs bénéfices.

3- La précarité des infrastructures de communications et transports

Les infrastructures de transports et de communications sont insuffisantes et sont souvent de qualité médiocre. Ce sont généralement des pistes rurales destinées à drainer des produits brutes vers les marchés ou des voies de sorties plus ou moins aménagés vers les ports.

4- La médiocrité des échanges commerciaux

Dans les nouveaux pays africains indépendants les exportations sont peu diversifiées (1 ou 2 produits seulement), pourtant ils sont obligés de vendre ces produits à bas prix pour se procurer des produits étrangers à des prix élevés. Faiblement industrialisés, ils doivent recourir à des importations coûteuses en provenance des pays développés. S'ils veulent développer, ils ont besoin des capitaux et d'investissements venus des pays développés ou à des dettes extérieures qui les appauvrissent d'avantage.

5- L'étroitesse du marché intérieur

Le marché intérieur est limité en raison de la faiblesse du pouvoir d'achat des populations et de l'importance des populations dans la consommation. Ce qui n'est pas un stimulant pour la production nationale.

6- Le développement du Néo-colonialisme

Les pays colonisateurs sont jusqu'à lors présents dans les États africains indépendants et continuent toujours leur interventionnisme en dépit de leur indépendance. Leurs dirigeants comme complices continuent toujours à contracter des dettes qui leurs sont imposées par le biais du diktat du FMI et de la Banque Mondiale pour financer des projets dits de développement. On parle de Néo-colonialisme pour designer cette dépendance des pays du tiers-monde vis-à-vis des pays développés

II- Les problèmes socio-culturels

1- Les difficultés sociales

Les faiblesses économiques engendrent d'importante conséquence sociale : malnutrition et sous nutrition sont fréquentes. Bien que les produits de l'agriculture suffisent aujourd'hui quantitativement à nourrir la totalité de la population mondiale, de nombreuses régions de l'Afrique souffrent encore de la faim et ont des problèmes de santé.

Beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés et l'analphabétisme est fréquent. Le niveau de vie des populations est bas. La société est structurée autour des inégalités criardes entre une minorité très riche qui monopolise la plupart des richesses et des masses rurales misérables. Attirés par le modernisme des villes, elles viennent s'entasser dans les bidons villes à la périphérie. Toutes ces difficultés sont amplifiées par l'évolution démographique.

Par ailleurs, l'accroissement de la population jeune est un défi considérable pour les dirigeants.

2- La désintégration des cultures africaines

Au lendemain de l'indépendance, les pays africains doivent reconquérir le droit à la culture. Mais sur ce plan, bien qu'indépendant, les africains continuent à entretenir des relations culturelles avec leurs anciennes métropoles qui leur feront renier leurs us et coutumes. En imposant à ces pays la politique de l'assimilation, les métropoles européennes ont provoqué la désintégration des cultures authentiquement africaines? Ce qui se traduit par la dépersonnalisation culturelle, l'inadaptation sociale... Un pays ne peut pas se développer sans recourir à ces propres valeurs culturelles.

3- Les problèmes politiques

a- L'absence de cohésion nationale

Au lendemain de l'indépendance, le poids du passé colonial pèse encore lourdement sur les jeunes États : il faut créer une cohésion nationale au delà des ethnies, régler les litiges frontaliers, rechercher une voie politique originale. Or ce nouvel État africain indépendant a épousé dans la très grande majorité des frontières des anciennes colonies, qui font cohabiter des groupes qui, parfois ne se supportent pas. Ce qui conduit souvent à des guerres et autres conflits tragiques comme au Rwanda entre HUTU et TUTSI; des

conflits frontaliers : exemple du conflit frontalier Tchad-Libye sur la bande d'Aozou, du conflit entre le Maroc et la Mauritanie à propos du Sahara espagnol; des tentatives de sécessions dans les provinces de Katanga en RDC actuel et au Biafra au Nigeria

b- L'instabilité politique

Au moment de l'indépendance les jeunes pays africains sont dépourvus des cadres habitués à l'exercice de la vie politique et des responsabilités. De plus, les populations, mal et peu scolarisées n'ont aucune habitude de la vie politique. Dans ces conditions le départ des colonisateurs aboutis à un vide politique et institutionnel que les dirigeants nationalistes ne parviennent pas à combler. Il en résulte la constitution des pouvoirs forts dont certains ne parviennent à se maintenir au pouvoir qu'en pratiquant la corruption et la dictature. Dans la plupart des cas ces jeunes États sont victimes des coups d'état militaires (186 coups d'états entre 1956-2009 dont la moitié entre 1980-1990); des guérillas et des rébellions intérieures (Soudan : 37 ans de rébellion, Tchad : 40 ans de rébellion, Angola : 27 ans), des guerres inter-États. Exemple entre l'Éthiopie et l'Érythrée, entre le Maroc et les Sahraouis, entre le Tchad et la Libye etc.

c- La faible démocratisation de la société civile

Elle se reconnaît par la faible influence des syndicats, la faible évolution de l'opposition, des libertés de la presse et de la société civile, l'impunité des dirigeants et de leurs entourages.

Chapitre 6 : L'UNION AFRICAINE

Introduction :

L'échec de l'OUA créée le 25 Mai 1963 à Addis-Abeba, de réaliser l'unité du continent Africain a conduit les Chefs d'Etats africains à envisager la création d'une nouvelle organisation. C'est ainsi que l'Union Africaine a été créée le 9 Juillet 2002 à DURBAN en Afrique du Sud.

I- CREATION DE L'UNION AFRICAINE

Tout à commencer en septembre 1999. En effet, en septembre en Libye, le guide libyen, KADHAFI a émis l'idée de la création d'une nouvelle organisation plus réaliste et plus ambitieuse que l'OUA. Au sommet de Lomé au TOGO du 12 juillet 2000, les textes règlementaires (dont l'acte constitutif de l'Union Africaine), sont adoptés par les Chefs d'Etats. Cet acte constitutif entre en vigueur le 26 Mai 2001 à Lomé au Togo. La création effective de l'UA a eu lieu le 09 juillet 2002 à Durban, en Afrique du Sud. Cinquante-trois (53) pays africains y adhèrent, à l'exception du Maroc à cause de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Un an plus tard, en juillet 2003, à l'occasion du sommet de Maputo, au Mozambique, furent mises en place certaines institutions dont la Commission de l'Union Africaine, le Parlement Panafricain et le Conseil de Paix et de Sécurité(CPS).

II- LES PRINCIPES ET LES OBJECTIFS DE L'UA

A- LES PRINCIPES DE L'UA

Ils sont entre autres :

- Le respect de l'égalité et de l'indépendance de tous les Etats de l'Union ;
- Le respect de frontières existantes au moment de l'accession à l'indépendance ;
- La participation des peuples aux activités de l'Union
- Le règlement pacifique des conflits ;
- Le droit d'intervention dans un Etat membre dans des circonstances graves ;
- La coexistence pacifique entre les Etats membres de l'Union.

B- LES OBJECTIFS

L'Union Africaine s'est fixé quatorze(14) objectifs :

- Réaliser une plus grande unité et solidarité entre les pays africains ;
- Défendre la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance des Etats membres ;
- Accéder à l'intégration politique et socio-économique du continent ;

- Promouvoir et défendre les positions africaines communes sur les questions d'intérêts du continent ;
- Favoriser la coopération internationale ;
- Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité ;
- Promouvoir les principes et les institutions démocratiques ;
- Promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples ;
- Créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer un rôle dans l'économie mondiale ;
- Promouvoir le développement durable au plan économique, social et culturel ;
- Promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines ;
- Cordonner et harmoniser les politiques entre les communautés régionales ;
- Accélérer le développement du continent par la promotion de la recherche dans tous les domaines ;
- œuvrer de concert avec les partenaires internationaux en vue de l'éradication des maladies évitables.

III- LES FONDEMENTS DE L'UA

Elle se compose de plusieurs institutions et organes :

A- LES INSTITUTIONS ET ORGANES POLITIQUES

- Le parlement panafricain(PPA) : c'est l'organe législatif de l'UA. Son siège est à Midrand en Afrique du Sud. Il est composé de 265 représentants élus au sein des 54 Etats membres. Il associe la société civile dans le processus de gouvernance démocratique.
- La conférence, composée des Chefs d'Etats et de Gouvernements des Etats de l'UA. Elle est l'organe suprême de l'UA. Elle délègue graduellement certains de ses pouvoirs de décisions au parlement panafricain. Elle se réunit une fois par an et prend des décisions par consensus ou par une majorité de $\frac{2}{3}$
- La commission était auparavant le secrétariat de l'organisation de l'unité africaine. Elle est composée de 10 commissaires (dont un président et un vice-président) et siège à Addis-Abeba en Ethiopie. Elle est l'autorité exécutive et dispose également d'un pouvoir d'initiative
- Le conseil exécutif est composé de ministre désigné par les gouvernements des Etats membres. Il prend des décisions dans les domaines du commerce international de la sécurité sociale, de la nourriture, de l'agriculture et de la communication. Il est responsable devant la conférence et prépare les éléments qui doivent approuver ou discuter la conférence.

B- LES INSTITUTIONS JUDICIAIRES

- La cour de justice est l'organe judiciaire, chargée de trancher les différends entre les pays membres ;
- La commission africaine des droits de l'homme et des peuples existe depuis 1986. Elle est établie par la charte africaine des droits de l'homme et des peuples et non pas par l'acte constitutif de l'UA. La cour africaine des droits de l'homme et des peuples a été établie en 2006 pour compléter les travaux de la commission.
- La commission de l'Union africaine pour le droit international a été créée le 04 février 2019. Elle est composée d'experts en droit international élus par les 54 Etats membres de l'Organisation. Son siège est fixé à Addis-Abeba. Cette commission a été créée sur la base de l'article 5 de l'Acte constitutif de l'organisation. Ses activités ont commencé en Mai 2010. Cet organe statutaire a une double mission. Celle de conseil des organes de l'Union et une mission de prospection juridique. Elle peut à ce titre suggérer la révision de certains textes déjà adoptés, voire, des traités.

C- LES INSTITUTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Il y a trois institutions économiques :

- La banque centrale africaine siégeant à Abuja au Nigeria ;
- La banque africaine d'investissement siégeant à Tripoli en Libye et le Fond Monétaire Africain siégeant à Yaoundé au Cameroun.

Cependant, ces institutions n'ont pas encore été établies, bien que les travaux du comité de pilotage sur leur création soient terminés. A terme, l'UA a pour objectif de se doter d'une monnaie unique (parfois appelé l'afro).

D- AUTRES INSTITUTIONS ET ORGANES

- Le conseil de paix et sécurité est un organe permanent de décision pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits. Il constitue un système de sécurité collective et d'alerte rapide visant à permettre une réaction rapide et efficace aux situations des conflits et de crise en Afrique. Il est appuyé par la commission, un groupe de sages ainsi que par un système continental d'alerte rapide, une force africaine pré-positionnée ;
- Le comité de représentants permanents composés de représentants permanents nommés par les Etats membres. Le comité prépare les travaux du conseil exécutif. Il peut instituer les sous-comités ou groupes de travail qu'il juge nécessaire.
- Le conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) est une organisation consultative dont les membres sont issus des différentes couches socio-professionnelles des Etats membres ;

- Les comités techniques spécialisés font l'objet de l'article 14 de l'acte constitutif, les comités sont les suivantes :
 - Le comité chargé des gestions d'économies rurales et agricoles ;
 - Le comité chargé des gestions commerciales, douanières et immigrations ;
 - Le comité chargé de l'industrie, de la science et de la technologie, de l'énergie, des ressources naturelles et de l'environnement ;
 - Le comité chargé de la santé, du travail et des affaires sociales ;
 - Le comité chargé de l'éducation, de la culture et des ressources humaines.

E- LES COMMUNAUTES ECONOMIQUES REGIONALES

Dans le cadre d'une mise en place d'une intégration continentale totale, le plan d'action de Lagos de 1980 et le traité établissant la communauté économique africaine (traité d'Abuja), ont proposé en son temps la création des communautés économiques régionales comme base d'intégration africaine, avec l'instauration d'un calendrier organisant le passage d'une intégration régionale continentale.

Il y a actuellement huit (8) communautés économiques régionales reconnues par l'UA, chacune établie par des traités régionaux différents. Il s'agit de :

- L'Union du Maghreb arabe (UMA)
- Le Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe(COMESA)
- La Communauté des Etats Saharo-Sahariennes (CEN-SAD)
- La Communauté d'Afrique de l'Est (EAC)
- La Communauté des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
- La Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- L'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD)
- La Communauté de Développement d'Afrique Austral (SADC)

IV- LA REALISATION DE L'UA

A- LES REUSSITES

L'un des principes de l'UA dans le domaine de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent africain est l'usage des sanctions en cas de changement constitutionnel de gouvernement. C'est donc fort de ce principe qu'elle a suspendu la Mauritanie de toutes les activités internationales suite au coup d'Etat militaire du 03 Août 2005, Madagascar à la suite de la crise politique de 2009, le Mali et la Guinée-Bissau, respectivement le 22 Mars et le 12 Avril 2012 suite aux coups d'Etat militaires.

L'UA peut aussi par le biais du conseil de paix et de sécurité, s'imposer comme médiateur dans certaines crises. Aussi, est-il intervenu au Togo pour contraindre le

successeur du Président défunt Eyadema, son fils Faure, à tenir des élections dans son pays en 2000, ainsi qu'au Zimbabwe pour les mêmes causes.

Si la défunte OUA prônait le respect de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, l'UA elle, est interventionniste et s'est donnée pour cela le droit d'ingérence et donc d'intervention dans certaines situations de génocide ou de crise de guerre. Dans ce sens, elle est intervenue lors des génocides et crimes du Darfour, au Soudan, où 7000 hommes ont été déployés en 2005 ; aux Comores, en République Démocratique du Congo, au Burundi et en Côte-d'Ivoire, en Somalie dans le cadre du Mission de l'Union Africaine en Somalie(AMISOM) depuis janvier 2007 contre les Chebab, en République Centrafricaine dans le cadre de la MUNISCA, au Mali en 2013.

Le conseil de paix et de sécurité de l'UA a adopté des résolutions mettant en place les opérations de maintien de la paix et de la sécurité de l'Union Africaine en Somalie et au Darfour et imposer les sanctions contre les personnes remettant en cause la paix et la sécurité (telles que l'interdiction de voyage...). Le conseil supervise la mise en place d'une « force de réserve » pour servir de force de paix africaine permanente.

Par ailleurs, les Etats membres de l'UA coordonnent leur politique étrangère à travers celle-ci en plus de conduire leur propre politique individuelle. L'Union Africaine représente les intérêts des peuples africains en général auprès des organisations internationales, par exemple, elle dispose du statut d'observateur à l'Assemblée Générale des Nations-Unis. L'Union Africaine et l'Organisation des Nations-Unis travaillent en collaboration pour aborder les questions de préoccupations communes dans divers domaines.

Dans le cadre de la santé, l'Union Africaine à travers les premiers Dames engage une lutte sans merci contre les pandémies de VIH/SIDA qui menacent de manière significative le développement du continent.

B- LES LIMITES

Malgré tous les mécanismes mis en place entre autres, celui de la gestion et du règlement des conflits, l'organisation n'a jamais véritablement brillé dans la prévention et la résolution de nombreux conflits qui ont déchiré le continent africain ces dernières années. Des impuissances sont aussi observés dans la guerre civile au Libéria et au Sierra Leone, sur les bombardements de Mouammar Kadhafi sur son propre peuple ; sur les extravagances et les dérapages du Président Zimbabwe Robert Mugabé.

L'Union Africaine est aussi en lutte aujourd'hui contre de terroristes islamiques qui s'est déplacé sur le continent.

L'Union Africaine a été incapable d'empêché l'intervention de l'OTAN dans le conflit Libyen alors qu'elle a mis en place une commission ad hoc composée de 5 sages pour

tenter de trouver une solution négociée. Ce maigre résultat obtenu s'explique par le manque de moyen financiers (son véritable tendon d'Achille), logistique, humain et son manque d'expertise.

Par ailleurs, la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité passe aussi par une bonne intégration politique et socio-économique du continent. L'un des vœux de l'Union Africaine était d'accélérer cette intégration. Mais, force est de constater que la volonté politique manque : la libre circulation des biens et des personnes n'est jamais une réalité dans la zone CEMAC. Les exemples sont légions : difficultés de circulation des citoyens Tchadiens au Cameroun, expulsion à tour de bras des ressortissants de la zone CEMAC en Guinée Equatoriale et des « Nègres » de Libye ; le Gabon, pendant longtemps à cause de son pétrole, a regardé avec beaucoup de condescendance les ressortissants des pays de la sous-région. Ce qui laisse croire que le rêve d'une unité africaine reste une illusion.

Bibliographie

1. ABC des Nations Unies, Nations Unies, New York, 1988
2. Atlas historique : De l'apparition de l'homme à l'ère atomique, stock, 1968
3. F. LEBRUN : Histoire de Terminale ABCD, Le monde de 1939 à nos jours, 1992
4. Fondation Charles De gaulle : De gaulle et l'Afrique (1940-1960), Tchad-Cameroun-Congo, l'appel du 18 juin, 70^e anniversaire
5. Histoire 3^{eme}, Manuel de l'élève, Centre National de Curricula, 2016
6. Jean Chapelle, Le peuple tchadien, ses racines et ses activités quotidiennes, l'Harmattan, 1984
7. JP. Azema, Histoire de Terminale, le monde de 1939 à nos jours, Nathan, 1998
8. Larousse du Bac : De A à Z, les notions essentielles pour réussir, Larousse, 1992
9. Science et Vie junior, Hors-série n°38 : La seconde guerre mondiale, janvier 2000

Partenariat
Lycée Saint François Xavier
Label 109



Livret à ne pas vendre

Contact
info@label109.org

Télécharger gratuitement les applications et livres numériques sur le site:
<http://www.tchadeducationplus.org>

Mobile et WhatsApp: 0023566307383



Rejoignez le groupe: <https://www.facebook.com/groups/tchadeducationplus>